

## éducation

# La rentrée 2023-2024 dans les écoles rennaises

point presse du jeudi 31 août 2023 – groupe scolaire Champion-de-Cicé (Cleunay)



### sommaire

Un engagement renforcé pour lutter contre les inégalités	page 3
Un soutien financier volontariste pour les projets pédagogiques	page 9
Le patrimoine scolaire : premier poste des dépenses d'investissement de la Ville	page 11
Annexes	Page 15
-Les ajustements de la carte scolaire	
-Les rendez-vous de l'année 2023-2024	
-Le groupe scolaire Champion-de-Cicé (Cleunay)	
-Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes	



## Un engagement renforcé pour lutter contre les inégalités

Les 87 écoles publiques de la Ville de Rennes accueilleront 14 466 enfants à la rentrée 2023-2024. Leur nombre, qui sera précisé en octobre prochain, confirme la stabilité observée ces trois dernières années. Pour rappel, la Ville de Rennes consacre un budget global de 106 millions d'euros à l'enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives (budget prévisionnel 2023).

Pour l'éducation, la Ville déploie une politique ambitieuse, dont les lignes directrices sont inscrites dans le Projet éducatif local, présenté aux élus municipaux en janvier 2023. Rennes entend être une ville éducatrice. Il s'agit, au-delà du cadre scolaire, de favoriser l'accès à tous les savoirs et de lutter contre les inégalités sociales en promouvant un égal accès à la santé, aux loisirs, à l'éducation artistique et culturelle, aux pratiques numérique et sportive.

Dans le cadre scolaire et périscolaire, la Ville entend réaffirmer son action pour lutter contre les inégalités. Elle porte et portera encore une attention particulière aux familles les plus modestes et aux écoles situées dans les quartiers où les inégalités sociales et économiques sont les plus accentuées.

Cette action renforcée s'illustre plus particulièrement par :

- La mise en œuvre d'actions ciblées dans les écoles et les quartiers qui en ont le plus besoin ;
- Un soutien volontariste aux projets pédagogiques menés dans le cadre scolaire ;
- Des investissements encore conséquents dans le patrimoine scolaire, qu'illustre de manière exceptionnelle l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire à Maurepas ;
- L'adoption d'une tarification plus équitable pour les activités périscolaires et extrascolaires.

### Entre 37,5 et 40 € de dotation par enfant pour leurs fournitures scolaires

Dans un contexte économique marqué par une forte inflation, les familles sont confrontées au coût de la rentrée. À Rennes, cela fait de nombreuses années que la Ville attribue aux écoles une dotation afin qu'elles achètent les fournitures scolaires de leurs élèves. Cela représente entre 37,5 et 40 € par enfant (selon leur niveau et la sectorisation).

L'usage de ces dotations est très hétérogène et ne répond donc pas toujours pleinement aux besoins des familles, c'est pourquoi, des réflexions vont être menées cette année afin de fournir un kit de fournitures scolaires à tous les élèves à partir de la rentrée prochaine.

## Les moyens budgétaires alloués aux écoles

Chaque année, une école publique reçoit de la Ville :

par élève

Le montant varie selon le niveau (mater. / élém.) et le classement en REP

→ 37,50 € à 40 € de dotation scolaire (fournitures, etc.)

→ 3,75 € à 4 € de dotation achat divers

→ 5 € à 10 € de dotation « actions éducatives » (billetterie...)

+ 450 € à 950 € pour les petits investissements

→ Exemples : plastifieuse, matériel vidéo...

+ diverses dotations additionnelles :

- automatiques : 90 € par direction

- par dispositif (ex. : 550 € par classe ULIS, 400 € par dispositif – de 3 ans)

- en cas de changements (ex. 800 € par ouverture de classe)

## Des actions ciblées pour l'égalité éducative

*La Ville, en étroite concertation avec l'État et l'Éducation nationale, mène dans les quartiers et les écoles qui en ont le plus besoin des actions ciblées pour l'égalité éducative. Elle s'appuie sur plusieurs dispositifs (Contrat de ville, Réseaux d'éducation prioritaire, Cités éducatives) et ses riches collaborations avec les acteurs associatifs ou institutionnels (Caf, Département, ARS...).*

Cinq quartiers rennais sont concernés par le Contrat de ville : Le Blosne, Villejean, Bréquigny, Maurepas et Cleunay. Les Réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) concernent quatre d'entre eux (Le Blosne, Villejean, Bréquigny et Maurepas) et trois quartiers sont labellisés "Cité éducative" pour une action encore plus appuyée (Le Blosne, Villejean, Maurepas).

Dans ces quartiers et leurs écoles, les dispositifs se conjuguent pour renforcer l'action de la puissance publique en matière d'éducation, facteur de cohésion sociale, en épousant les champs de la santé, la culture, le sport et les loisirs.

- **Des moyens humains et financiers supplémentaires**

Des moyens spécifiques sont mis en œuvre (humains et financiers) pour accompagner les élèves, en étroite collaboration avec leurs parents.

Dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire, un accueil spécifique est proposé aux enfants de moins de trois ans pour faciliter leur scolarisation. Ceux pour qui l'entrée à l'école pourrait être fragilisée (aucune expérience d'accueil collectif, non connaissance de la langue, contexte social et familial difficile...) sont particulièrement concernés.

Dans ces classes, des professionnels spécifiquement formés interviennent (enseignants et agents spécialisés) et travaillent en réseau avec les acteurs du territoire. L'équipe pédagogique est renforcée par la présence de **cinq éducateurs de jeunes enfants**, agents de la Ville qui interviennent en priorité dans les écoles qui concentrent le plus de difficultés. Quatre postes d'éducatrice de jeunes enfants ont déjà été créés et **un poste supplémentaire sera financé cette année** pour intervenir au sein de l'école Andrée-Chedid (Villejean) et de l'école Toni-Morrison (Maurepas).

Et, pour rappel, dans ces écoles, la Ville accompagne le dédoublement des classes de Grande Section, CP et CE1, qui ne comptent que douze élèves.

### **Goûters gratuits et petits-déjeuners**

Depuis 2021, la Ville de Rennes a généralisé la distribution de goûters aux 2 300 enfants qui fréquentent en moyenne les ateliers périscolaires. La Ville organise également régulièrement dans l'année des petits-déjeuners qui sont autant de moments de rencontre et d'échange avec les parents, notamment pour présenter les ressources et les acteurs du quartier.

Dans les réseaux d'éducation prioritaire, l'État, en partenariat avec la Ville, a élargi à tous les groupes scolaires le dispositif des petits-déjeuners gratuits. Il était jusqu'à présent expérimenté, depuis 2020, dans quatre écoles. Treize écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire sont désormais concernées.

Pour rappel : chaque groupe scolaire volontaire organise deux petits-déjeuners par semaine durant une période de six semaines, soit douze par école. La Ville fournit les denrées, les prépare et mobilise des agents pour animer ces temps d'échanges, d'éveil au goût et de sensibilisation au bien-manger.

Au cœur des Cités éducatives, **un poste d'infirmière a été créé** au Blosne en 2020 pour développer des actions collectives de prévention et de promotion de la santé afin d'aborder les questions liées au sommeil, à l'alimentation, à l'hygiène, à l'usage des écrans... Cette année, **un nouveau poste d'infirmier** sera mutualisé entre Villejean et Maurepas pour des interventions dans les crèches et les écoles maternelles, via des ateliers dédiés aux parents et aux enfants.

- **Accompagner les jeunes de manière personnalisée**

Dans les réseaux d'éducation prioritaire, le Programme de Réussite Éducative (PRE), permet l'accompagnement personnalisé des enfants et des familles qui rencontrent des fragilités. Pendant le temps scolaire et périscolaire, des actions concertées, cohérentes et coordonnées entre les différents acteurs du domaine médico-social, éducatif et socioculturel sont mises en œuvre.

C'est ainsi que les parcours de réussite éducative permettent un accompagnement individualisé des enfants de 4 à 16 ans et un soutien parental afin de favoriser l'épanouissement des jeunes et de lutter contre le décrochage scolaire. **Près de 800 enfants sont accompagnés tous les ans.**

**La Ville mobilise ses agents**

Au sein des services de la Ville, l'équipe dédiée au programme de réussite éducative compte **quatorze agents** : sept référents de parcours, quatre animateurs Familles-Éducation, une responsable des suivis individuels, une assistante administrative et une coordonnatrice.

La Ville assure la coordination opérationnelle des Cités éducatives en mobilisant **une équipe dédiée de trois agents**. Ils accompagnent les associations, les habitants et les équipes éducatives dans la réalisation de leurs projets, de la conception à la réalisation, en passant par la recherche des co-financements mobilisables. Leurs missions s'inscrivent dans une collaboration renforcée entre les services de l'État, l'Éducation nationale, la Ville de Rennes, co-porteurs institutionnels des Cités éducatives et les autres institutions concernées (Caf, Département, ARS, Conseil régional...).

- **Accompagner les parents dans leur rôle éducatif**

C'est un objectif inscrit dans le Projet éducatif local de Rennes : réaffirmer la place des parents dans l'alliance éducative. La Ville les accompagne dans leur rôle éducatif et leur acculturation au monde de l'éducation. Dans des "espaces Parents" spécifiquement aménagés dans les groupes scolaires des réseaux d'éducation prioritaire, **quatre professionnels municipaux y interviennent**. Ils développent des projets en lien avec les problématiques portées par les parents, en associant les acteurs éducatifs du territoire, les enseignants notamment.

En s'appuyant sur les ressources et le pouvoir d'agir des parents, ce que l'on appelle l'animation Familles-Éducation permet de favoriser le lien et le développement de coopérations entre parents pour les renforcer dans leurs compétences éducatives. **2300 participations aux projets ou actions proposés par la Ville ont été comptabilisées en 2022.**

**Des espaces Parents : nouveaux lieux d'accueil et d'échanges**

L'attachement au principe de coéducation s'illustre par l'ouverture d'espaces Parents, dans des quartiers ciblés. La Ville, outre la mise à disposition de locaux, recrute des professionnels de la relation famille – éducation pour les animer.

Ces lieux ne sont pas seulement ouverts en réseau d'éducation prioritaire. Il en a été créé à Simone-Veil (La Courrouze), en 2022. En 2023, la Ville a inauguré un tel lieu à Champion-de-Cicé (Cleunay). Animé par le centre social, il est le fruit d'une mobilisation des parents d'élèves et de leur association, et des partenaires : Ville, État, Éducation nationale. Un espace Parents ouvrira également à Maurepas, au sein du groupe scolaire Toni-Morrison.



Inauguration de l'espace parents à Champion-de-Cicé, en juin 2023

- **Des projets innovants, avec le soutien des associations**

De nombreux projets sont mis en œuvre avec les associations de quartier. Dans le périmètre des Cités éducatives, pour le seul 1<sup>er</sup> semestre 2023, **33 projets ont été soutenus par un engagement financier qui dépasse les 900 000 euros.**

Parmi les initiatives qui seront soutenues dans les mois à venir :

- *Un nouveau lieu d'accueil pour les 9-15 ans à Maurepas Gros-Chêne*

La Ville, les Cadets de Bretagne et le Relais expérimenteront à partir de l'automne 2023 un lieu spécifiquement dédié à l'accueil des 9-15 ans. Il sera ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Situé dans l'ancien bureau de tabac du centre commercial Europe, aujourd'hui propriété de l'aménageur de Rennes et Rennes Métropole, Territoires Publics. La Ville y affectera un animateur de sa Direction Éducation Enfance.

- *Des ateliers d'expression linguistique et culturelle au Blosne*

Le dispositif Langophonie, déployé en 2022 et 2023 sera reconduit compte tenu d'un bilan très positif. Il permet d'accompagner les enfants porteurs d'héritages plurilingues qui rencontrent des difficultés d'apprentissage de la langue française. Ils participent à des ateliers, en collaboration étroite avec les équipes éducatives et socio-éducatives volontaires.

- *Un accompagnement médico-social pour les enfants de primaire à Villejean*

Le dispositif "Pepito" proposé par l'ASVB (Avenir Santé Villejean Beauregard) est destiné aux enfants de primaire en décrochage ou en difficultés scolaires ou comportementales. Il permet de favoriser l'accès aux soins, de repérer précocement les difficultés pour éviter leur aggravation, sensibiliser et accompagner les familles.

## Une tarification plus équitable en 2024

*L'année 2023-2024 sera marquée par la révision de la tarification des activités périscolaires et extrascolaires : restauration scolaire, garderie, études et ateliers, centres de loisirs.*

Il s'agit d'adopter une tarification plus juste et plus équitable, en adéquation précise avec les ressources des familles. Le système actuel, une grille tarifaire composée de treize tranches, induit des effets de seuils qui ne reflètent pas toujours la réalité économique des foyers. Les paiements seront désormais mensualisés.

Globalement, elle se traduira par une baisse des contributions des foyers les plus modestes.

En parallèle, un système de paiement mensualisé sera mis en place, afin de faciliter la vie des familles et de leur permettre de mieux équilibrer leurs budgets (actuellement, elles doivent acquitter sept factures par an).

La délibération sera présentée lors du Conseil municipal du 18 septembre 2023 pour une mise en application à compter de janvier 2024.

### **Des moyens et des actions en cohérence avec le Projet éducatif local de la Ville**

Les dispositifs à l'œuvre s'inscrivent pleinement dans le Projet éducatif local qui fixe notamment deux objectifs :

- "Agir pour l'égalité" : il s'agit de lutter contre les inégalités éducatives, favoriser l'inclusion de tous les publics, accueillir, accompagner et coopérer avec les parents.

- "Éduquer ensemble" : pour réaffirmer la place des parents et des enfants dans l'alliance éducative, conforter la coopération entre les acteurs institutionnels et renforcer les partenariats avec les associations dans les quartiers.



## Un soutien financier volontariste pour les projets pédagogiques

La Ville soutient les projets pédagogiques des enseignants et les aide à financer et à organiser un large choix d'activités, de visites, de sorties et d'animations. Cela représente en 2023-2024 un budget total de 814 000 €.

Pour rappel, ce soutien est volontariste (ce n'est pas une obligation liée aux compétences réglementaires d'une commune). La Ville propose aux écoles plusieurs dispositifs, en étroite concertation avec l'Éducation nationale, en portant une attention particulière aux projets des établissements situés en réseaux d'éducation prioritaire.

Pour l'année 2023-2024, les aides ont d'ores et déjà été attribuées. Il s'agit :

- **des Aides aux actions des écoles** : ce sont une vingtaine de propositions clefs en main qui concernent toutes les thématiques liées à l'éducation : maîtrise de la langue, éducation artistique et culturelle, éducation physique et sportive, déplacements urbains, culture scientifique et numérique, éducation morale et civique...

Pour l'année 2023-2024, **245 projets seront mis en œuvre, au profit de 82 écoles, pour un budget avoisinant les 341 000 € financé par la Ville.**

- **des Classes de découverte** : la Ville de Rennes fait évoluer sa prise en charge des classes de découverte avec nuitée(s). Auparavant limité à deux destinations dans le cadre d'un marché public, les équipes pédagogiques pourront désormais s'adresser aux prestataires de leur choix. La Ville intervient sous la forme de subventions pouvant atteindre 10 000 euros.

En 2023-2024, **11 projets de classes de découvertes avec nuitée(s) ont été retenus, pour un montant total de 68 000 euros.**

- **de subventions** : les écoles peuvent également solliciter des subventions pour des projets plus spécifiques, montés en autonomie avec des intervenants extérieurs.

**62 subventions de ce type ont été attribuées à 42 écoles, pour un montant total de 60 000 € et 14 projets seront soutenus dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, pour un montant total de 45 000 €.**

- **des Aides aux transports** : les écoles peuvent bénéficier d'une aide aux transports. La Ville y dédie un budget spécifique de 300 000 €.

A ces montants s'ajoutent **580 000 € par an pour les ateliers associatifs** organisés sur les temps périscolaires.



## Le patrimoine scolaire : premier poste des dépenses d'investissement de la Ville

La Ville de Rennes investira plus de 82 millions d'euros sur la période 2021-2027 pour agrandir, restructurer et rénover son patrimoine scolaire. Ce poste représente le premier budget d'investissement de la Ville.

### Un nouveau groupe scolaire à Maurepas

La réalisation la plus emblématique de cette année 2023-2024 est sans doute l'ouverture du groupe scolaire Toni-Morrison, à la fois pour répondre aux besoins démographiques et ajuster l'offre éducative dans le quartier de Maurepas.

Ce projet, qui représente un investissement de 15 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre des projets de renouvellement urbain à l'œuvre à Maurepas. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) a d'ailleurs participé au financement du groupe scolaire, aux côtés de l'État et de la Région Bretagne.

Le groupe scolaire Toni-Morrison est doté d'installations variées : des ateliers, des salles d'arts plastiques, de repos et de motricité, de grandes cours végétalisées favorisant la mixité des usages et le partage des espaces. Un pôle "périscolaire" complète l'offre éducative. Doté de deux salles d'activités, il accueillera les enfants en matinée, sur le temps du midi et après la classe.

Cette année, une centaine d'enfants d'âge maternel et une centaine d'enfants d'âge élémentaire y sont scolarisés, dans une douzaine de classes. Un accueil spécifique pour les moins de trois ans est également proposé. À terme, Toni-Morrison accueillera 280 enfants dans quatorze classes d'école maternelle et d'école élémentaire.



Le groupe scolaire Toni-Morrison, au cœur de Maurepas (photo prise en juillet 2023)

Cette année encore, d'importants travaux sont programmés dans les écoles rennaises. Il s'agit de moderniser les installations pédagogiques mais aussi d'assurer la rénovation énergétique des bâtiments qui accueillent les enfants (travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des menuiseries par exemple).

Par ailleurs, dans le droit fil du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Rennes Métropole, le Projet éducatif local de la Ville fait de l'adaptation des espaces extérieurs une nécessité. Il s'agit de favoriser la résilience face aux dérèglements climatiques. La Ville mène des chantiers de végétalisation des cours d'école pour y créer des îlots de fraîcheur, de désimperméabilisation des sols. Elle installe systématiquement des panneaux solaires dans les bâtiments nouveaux ou rénovés et installe des systèmes de récupération des eaux de pluie.

Au-delà de ces grands investissements, la Ville de Rennes consacre **un budget de 1,5 millions d'euros chaque année** à des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire : travaux de remplacement des menuiseries, de rénovation de sanitaires, de sécurisation, de mise aux normes, etc.



Panneaux solaires installés sur le toit du pôle éducatif Simone-Veil

## Les grands chantiers à venir

*Après l'ouverture du pôle éducatif Simone-Veil l'an dernier à La Courrouze, du groupe scolaire Toni-Morrison à Maurepas cette année, la Ville de Rennes poursuivra en 2023-2024 son programme d'investissement.*

Un troisième établissement ouvrira à la rentrée 2024. Le **groupe scolaire Miriam-Makeba**, situé à Baud-Chardonnet, sera composé de douze classes de maternelle et d'élémentaire. Il représente un investissement de 13,5 millions d'euros.

D'autres projets structurants sont programmés :

- **Restructuration et extension de la maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire Guyenne (Villejean), pour un budget de 6 millions d'euros.**

Les travaux prévoient la création d'une classe de maternelle, d'un espace pour les ateliers des temps périscolaires et d'un préau ; la redistribution des espaces du rez-de-chaussée ; l'agrandissement des salles de restauration et la création de nouveaux sanitaires. La livraison prévisionnelle du chantier est fixée à la rentrée scolaire 2025.

- **Restructuration et extension du groupe scolaire Volga (Le Blosne), pour un budget de 2,6 millions d'euros.**

Il s'agit de créer deux nouvelles classes de maternelle, des locaux périscolaires, un nouveau hall commun, un espace Parents avec son accès autonome, un pôle "adulte" côté maternelle avec une salle de pause mutualisée, un préau pour la maternelle, un local vélos. Le réaménagement de la salle de restauration pour l'élémentaire est également prévu. La livraison prévisionnelle du chantier est fixée à la rentrée scolaire 2025.

- **Restructuration et extension du restaurant scolaire de l'école Clemenceau (Bréquigny), pour un coût prévisionnel de 1,9 millions d'euros.**

La livraison prévisionnelle est fixée fin 2025.

- **Restructuration et extension de l'école Albert-de-Mun (Sud Gare), pour un budget de 7 millions d'euros.**

Les travaux permettront d'ouvrir, à la rentrée 2027, un groupe scolaire de dix-sept classes (quatre classes maternelles et treize classes élémentaires).

## Cours plus végétales et plus égalitaires : les chantiers se poursuivent

*La Ville de Rennes poursuit son objectif de créer des cours d'écoles plus végétales pour lutter contre les effets du changement climatique et favoriser un meilleur partage des usages.*

Chaque année, des travaux sont programmés pour végétaliser des cours situées dans les zones les plus urbanisées. Des revêtements plus clairs seront ainsi créés pour permettre aux eaux pluviales de s'infiltrer plus doucement et pour lutter plus efficacement contre les phénomènes d'îlots de chaleur.



La nouvelle cour de l'école élémentaire Clemenceau (Bréquigny)

En outre, le réaménagement de ces cours s'appuie sur des principes d'usages et d'organisation non genrés afin que les enfants investissent ensemble et de manière égalitaire ces espaces. Les enfants et les équipes pédagogiques sont pleinement associés aux réflexions préalables, afin de concevoir des aménagements répondant aux besoins et aux aspirations de tous.

Lors de l'été 2023, des travaux ont été réalisés au sein des groupes scolaires :

- **Clôteaux (Bréquigny)** : dans la cour de l'élémentaire, 4 700 m<sup>2</sup> de surface ont été réaménagés pour 695 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées supplémentaires et +41% de sols désimperméabilisés. L'opération a coûté **240 000 €**.
- **Pascal-Lafaye (Le Blosne)** : travaux dans les deux cours de la maternelle, avec 2 730 m<sup>2</sup> de surface réaménagée (+ 170 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées, +30% de sols désimperméabilisés). Budget : **180 000 €**.

Dans le cadre de ce programme, de nouveaux chantiers seront ouverts à l'été 2024 dans les cours des écoles élémentaires Jean-Rostand (Longs Champs), Camille-Claudé (Fougères-Sévigné), Andrée-Chedid (Villejean).

#### **Vers un référentiel**

Depuis 2020, les cours de l'école maternelle Champion-de-Cicé (Cleunay), de l'élémentaire et de la maternelle Ille (Saint-Martin), de l'élémentaire Marie-Pape-Carpantier (Arsenal-Redon) et de la maternelle Torigné (Le Blosne), du groupe scolaire Clemenceau (Bréquigny), et de l'école élémentaire Paul-Langevin (La Pommeraie) ont bénéficié de ces réaménagements.

Au cours de l'été 2023, des travaux ont été réalisés à l'école Clôteaux (Bréquigny) et Pascal-Lafaye (Le Blosne).

Réalisés par les services techniques de la Ville, ces aménagements ont permis de poser les bases d'un référentiel spécifique, détaillant les exigences et les attendus pour chacun des chantiers.

Cf. la liste complète des travaux en annexe

# ANNEXE

## Les ajustements de la carte scolaire

Rennes comptait un peu moins de 14 500 élèves l'an dernier et un peu plus de 14 000 il y a six ans. Les chiffres de ces trois dernières années (de la rentrée 2019 à la rentrée 2022) témoignent d'une certaine stabilité. Néanmoins, comme chaque année, l'évolution des effectifs et des besoins a amené les services de l'Inspection d'Académie, en étroite concertation avec la Ville à prévoir des ajustements en ouvertures (33) et fermetures (20) de classes.

### 33 ouvertures de classes

*En maternelle* : Clemenceau, Ille, Louise-Michel, Pasteur, Torigné, Volga, Moulin-du-Comte (conditionnelle)

*En élémentaire* : Colombier, Marcel-Pagnol, Clôteaux, Jacques-Prévert, Torigné

*En primaire* : Toni-Morrison (11), Simone-Veil (2), Nelson-Mandela (conditionnelle), Simone-Veil (conditionnelle), Toni-Morrison (conditionnelle)

*Dispositif -3 ans* : Toni-Morrison

*Bilingue Breton* : Jacques-Prévert (maternelle), Liberté (élémentaire - conditionnelle)

*Dispositif Ulis* : Poterie (élémentaire)

*Dispositif UPE2A* : Jean-Moulin (élémentaire)

### 20 fermetures de classes

*En maternelle* : Trégain (8), Gantelles (2), Pascal-Lafaye, Volga

*En élémentaire* : Gantelles (2), Carle-Bahon, Champion-de-Cicé, Guyenne, Léon-Grimault, Pascal-Lafaye, Poterie.



L'évolution des effectifs dans les écoles rennaises

# Quelques rendez-vous de l'année 2023-2024

## SEPTEMBRE

- Le 4 : visite par Nathalie Appéré et Gaëlle Rougier d'écoles de Maurepas : Toni-Morrison et Trégain, pour la rentrée en musique
- Le 18 : passage en Conseil municipal de la délibération relative à la nouvelle tarification
- Le 21 : rencontre de l'adjointe à l'Éducation avec les nouvelles directrices et les nouveaux directeurs des écoles rennaises
- Le 29 : inauguration du Mur des langues à l'école des Gantelles (Maurepas), fresque réalisée avec les parents qui valorise la diversité des langues et des cultures

## OCTOBRE

- Inauguration de groupe scolaire Toni-Morrison à Maurepas
- Envoi aux familles de la première facture mensualisée pour les activités périscolaires et extrascolaires

En avril 2022, la Ville de Rennes a lancé l'expérimentation du dispositif "la rue aux écoles", aux abords de deux groupes scolaires : Joseph-Lotte (Saint-Martin) et Gantelles (Maurepas). L'expérimentation s'est révélée bénéfique pour la sécurité et la sérénité des enfants et des parents aux abords des écoles. Elle sera pérennisée et une nouvelle expérimentation sera proposée à l'automne à l'école Jules-Ferry (Maurepas-Bellangerais) et Albert-de-Mun (Sud Gare).

## NOVEMBRE

- Nouvelle conférence – débat dans le cadre des ateliers du Projet éducatif local
- 30 : Célébration de la Journée internationale des Villes éducatrices, dont Rennes est cofondatrice

## DÉCEMBRE

- Journée d'information des parents d'élèves délégués
- Distribution des livres offerts par la Ville aux 5 000 enfants de maternelle à l'occasion des fêtes de fin d'année

## JANVIER

- Organisé à titre expérimental en 2022-2023 à l'échelle du quartier de Bréquigny, le Budget participatif des enfants, doté de 50 000 €, est reconduit dans un nouveau quartier : Jeanne d'Arc – Longs Champs – Beaulieu.
- Mise en œuvre de la nouvelle tarification des activités périscolaires et extrascolaires si vote favorable du Conseil municipal le 18 septembre 2023

## MARS

- Lancement de la campagne des inscriptions scolaires
- Lancement de l'appel à projets pour les aides aux actions des écoles pour l'année 2024-2025

## AVRIL

- Journée sur l'herbe : le rendez annuel de sensibilisation à la nature, à l'environnement et à l'agriculture

## MAI

- Ouverture des inscriptions en centres de loisirs pour l'été 2024

## JUILLET

- Ouverture des centres de loisirs d'été
- Lancement des travaux dans les cours des écoles élémentaires Jean-Rostand (Les Longs Champs), Camille-Claudel (Fougères-Sévigné), Andrée-Chedid (Villejean)

### **Jeux olympiques et paralympiques : les écoles mobilisées**

L'année sera marquée par l'accueil à Paris et dans toute la France des Jeux olympiques et paralympiques. La Ville de Rennes, labellisée Terre de Jeux 2024, s'inscrit dans cette dynamique et proposera, notamment aux écoliers, de nombreuses animations.

En 2022 déjà, plus de 1500 élèves ont participé à la semaine olympique sur le thème de l'environnement, impliquant les éducateurs des activités physiques et sportives de la Ville.

## RENTREE 2024-2025

- Ouverture du groupe scolaire Miriam-Makeba (Baud-Chardonnet). Il sera composé de douze classes de maternelle et d'élémentaire, d'un espace Parents et d'espaces dédiés aux associations sportives.

## **Le groupe scolaire Champion-de-Cicé (Cleunay)**

**Le groupe scolaire Champion-de-Cicé, à Cleunay, regroupe six classes de maternelle, dont trois en bilingue Breton, et neuf classes d'élémentaire, dont trois en bilingue Breton. Vingt-neuf agents de la Ville y travaillent.**

Situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, mais pas en REP (Réseau d'éducation prioritaire), il bénéficie cependant du Programme de réussite éducative (PRE), qui vise à remédier aux difficultés identifiées dans une école en proposant aux enfants un suivi personnalisé.

Le groupe scolaire réunit, à l'image du quartier, une population mixte sur le plan social. Il a fait l'objet d'investissements très significatifs ces dernières années, en particulier en 2020, année durant laquelle ont été conduits des travaux de réhabilitation et d'agrandissement, pour un budget de 1,5 millions d'euros, et la rénovation de la cour de l'école maternelle. Champion-de-Cicé est la première école de Rennes à avoir fait l'objet d'une végétalisation appuyée et d'une transformation complète des espaces, pour un usage non généré.

Plus récemment, en mai 2023, un poulailler et des bacs potagers ont été installés dans la cour. L'initiative a bénéficié d'un financement France Relance et s'inscrit dans le cadre du Plan alimentaire durable voté par les élus municipaux en mars 2023. Le poulailler et les bacs potagers servent d'outils pédagogiques pour initier avec les enfants des échanges sur l'agriculture et l'alimentation durable.

Plus récemment encore, en juin 2023, la Ville y a inauguré un espace Parents, nouveau lieu d'échange, de rencontre et de dialogue pour favoriser leur participation à la réussite scolaire de leurs enfants. L'aménagement de cet espace est le fruit d'un projet conjoint pour lequel l'association des parents s'est fortement mobilisée.

En cette rentrée 2023-2024, l'école maternelle accueille une nouvelle directrice, Gaëlle Sauvage. Pour rappel, la directrice de l'école élémentaire est Sophie Pronier et le Responsable Éducation Loisirs de la Ville est Guillaume Croc, notamment chargé de l'organisation et de la gestion des temps d'animation sur les temps périscolaires et de l'accueil de loisirs des mercredis.

## Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes

**87** écoles maternelles et élémentaires publiques

**14 466** élèves dans les écoles publiques, dont 40% en maternelle et 60% en élémentaire.

**1 500** agents, au service des enfants scolarisés et des équipes pédagogiques

dont :

- 260 Agents spécialisés des écoles maternelles (Asem)
- Près de 800 professionnels de l'animation : animateurs, responsables Éducation Loisirs et conseillers d'animation
- 44 concierges
- 66 correspondants de restauration
- 305 agents d'entretien et de restauration
- 85 agents administratifs et techniques (qui gèrent les dotations financières, les ressources humaines, les affaires scolaires, le parc informatique, la coordination, les actions éducatives, le secrétariat...).

**82** millions d'euros d'investissement pour les travaux d'entretien, de rénovation et de construction des bâtiments sur la période 2021-2027

**26** centres de loisirs ouverts les mercredis après-midi, **14** pendant les petites vacances scolaires et

**8** pendant les grandes vacances

**10 500** repas servis tous les midis

**1** cuisine centrale

**49** restaurants scolaires pour servir  $\frac{3}{4}$  des écoliers qui déjeunent au restaurant scolaire tous les jours